



Conseil d'administration

328^e session, Genève, 27 octobre-10 novembre 2016

GB.328/INS/17(Add.)

Section institutionnelle

INS

Date: 28 octobre 2016

Original: anglais

DIX-SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Addendum

Avis de décès

M. Leonid Alekseievitch Kostine

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer la disparition, le 24 octobre 2016, de Monsieur Leonid Alekseievitch Kostine, représentant du gouvernement de l'URSS au Conseil d'administration et délégué à la Conférence internationale du Travail.
2. Monsieur Kostine a fait des études d'économie sociale à Moscou dans un contexte marqué par la fin de la seconde guerre mondiale, et sa thèse de doctorat était le premier travail de recherche scientifique dans ce domaine mené en URSS. En sa qualité de professeur dans le Département d'économie sociale de la Haute Ecole syndicale N.M. Shvernik, Leonid Kostine s'est consacré avec énergie à la formation de militants et de dirigeants syndicaux, à la mise au point d'un nouveau programme d'études et à l'élaboration des premiers manuels d'économie sociale. En 1953, il a été nommé premier vice-recteur de l'école N.M. Shvernik et, en 1964, a été élu doyen du Département d'économie sociale de la Faculté d'économie de l'Université d'Etat M.V. Lomonosov à Moscou. En 1977, il a été nommé représentant du gouvernement de son pays au Conseil d'administration du BIT et à compter de cette date jusqu'en 1988 il a également dirigé la délégation de l'Union soviétique aux sessions de la Conférence internationale du Travail. De 1991 à 2006, Monsieur Kostine a continué son activité universitaire en tant que professeur d'économie sociale à l'Académie des relations professionnelles et sociales, et il a été l'auteur de nombreuses publications en matière d'économie sociale qui ont inspiré des générations d'étudiants, de syndicalistes et de spécialistes de ces questions.

3. Au Conseil d'administration comme à la Conférence, Monsieur Kostine a montré une parfaite maîtrise de son sujet et des documents produits pour les sessions. Ses opinions, quoique marquées par le contexte politique de l'époque, étaient motivées par un véritable désir de faire progresser la justice sociale pour les travailleuses et les travailleurs du monde entier et les objectifs de l'OIT. Il insistait particulièrement, au Conseil et à la Conférence, sur l'importance de l'activité normative de l'OIT et la nécessité que l'Organisation aide davantage les gouvernements à aligner leurs législations nationales sur les conventions ratifiées. Il prenait souvent la parole avec éloquence pour plaider en faveur du désarmement international, dans la ligne de la politique de détente et de réduction de l'armement menée par l'URSS. Selon lui, il n'y avait pas d'héritage plus précieux que la paix à laisser aux générations futures, et il était impossible de concilier les droits de l'homme et la menace d'un recours à des moyens de destruction universelle.
4. Monsieur Kostine était très apprécié des membres du Conseil d'administration. Lors de son départ à la fin de la 240^e session du Conseil (juin 1988), ses collègues des trois groupes lui ont rendu un chaleureux hommage, soulignant sa courtoisie, la clarté de ses présentations, son attitude ouverte au consensus, même en cas de divergence d'opinions. Tout au long de sa riche carrière professionnelle, Monsieur Kostine s'est attaché à promouvoir les valeurs de l'OIT et les normes internationales du travail et a été un fervent défenseur de l'Agenda du travail décent.

Projet de décision

5. *Le Conseil d'administration invite le Directeur général à transmettre ses sincères condoléances à la famille de Monsieur Kostine et au gouvernement de la Fédération de Russie.*